

Lexique maritime

Publié le 4/04/2024

A

Armateur

personne en charge de l'armement et de l'exploitation commerciale d'un navire, qu'elle en soit propriétaire ou non.

Armement

équipement d'un navire (personnel, matériel, approvisionnement) en vue de son départ en mer.

Avitaillement

opération consistant à approvisionner un bateau en carburant.

Avitailleur

navire conçu pour ravitailler en carburant d'autres navires.

B

Bitte d'amarrage

billot de bois ou de fer servant à amarrer à terre.

Bollard

organe d'amarrage à terre ou sur un bateau (voir aussi «bitte d'amarrage»).

Breakbulk

désigne des marchandises qui ne peuvent pas être transportées dans des conteneurs ou camions standards (machine de grande taille par exemple), et qui doivent être transportées individuellement. Elles nécessitent un conditionnement et une manutention spécifiques.

C

Cavalier

véhicule monté sur roues permettant la manutention des conteneurs.

Chenal

passage navigable dans le lit d'un fleuve ou entre la mer et le port.

Chimiquier

navire conçu pour le transport de produits chimiques.

D

Duc d'albe

pilotis d'amarrage plantés dans le lit du cours d'eau destinés à l'accostage des bateaux à l'écart des quais ou des berges en l'absence de quais droits.

Dragage

extraction des matériaux situés au fond du chenal pour permettre l'accès des bateaux.

E

Evitage

manœuvre consistant à faire pivoter un navire sur lui-même pour le faire changer de direction.

EVP

Synonyme(s) : **TEU**

abréviation pour « Equivalent vingt pieds ». Unité qui permet de calculer le volume de conteneurs chargés sur un navire ou stockés dans un terminal. Un conteneur standard de 20 pieds de long vaut 1 EVP, un conteneur de 40 pieds de long vaut 2 EVP.

G

Gabion

paroi verticale, perré ou digue réalisés par des blocs de pierre ou de béton imbriqués les uns dans les autres de manière aléatoire, mais autoportant.

H

Hinterland

zone d'influence et d'attraction économique d'un port.

L

Lamanage

société en charge des opérations d'amarrage et de désamarrage des navires.

M**Méthanier**

navire servant à transporter du gaz liquéfié dans des citernes.

Multimodalité

solution logistique consistant à emprunter successivement au moins deux modes de transport différents (routier, maritime, fluvial, ferroviaire) pour acheminer une marchandise.

P**Pilote**

marin dont le rôle est de monter à bord d'un navire guider les manœuvres notamment dans les passages difficiles, tels que les chenaux ou bassins portuaires.

PPRT

« Plan de prévention des risques technologiques ». Document réglementaire organisant la cohabitation entre les sites industriels à risques et les zones d'habitation afin de protéger la population en cas d'accident.

Port en lourd

capacité maximale de chargement d'un navire, incluant les marchandises transportées, les consommables et le personnel.

R**Radoub**

entretien ou réparation de la coque d'un navire dans une cale affectée à cet usage.

Reefer

désigne un conteneur réfrigéré qui permet le transport de marchandises dont la température doit être maîtrisée.

Remorquage

société chargée d'accompagner les manœuvres des bateaux dans le port ou en entrée / sortie de port, à l'aide de puissants remorqueurs capables de les tracter ou pousser.

Remorqueur

petit bateau très puissant permettant de guider, tirer et pousser les gros bateaux entrant et sortant d'un port, particulièrement lors des manœuvres d'accostage.

Report modal

transfert d'une partie du flux associé à un mode de transport spécifique vers une autre catégorie de transport.

RORO

« roll-on / roll-off ». Il s'agit d'un navire spécialisé pour le transport de voitures et autres véhicules équipé d'une rampe d'accès pour permettre le chargement.

S**Soutage**

opération consistant à approvisionner un navire en combustible destiné à sa propulsion, c'est-à-dire au fonctionnement des moteurs.

T**Tirant d'air**

distance verticale entre la ligne de flottaison et le point le plus élevé du bateau.

Tirant d'eau

hauteur de la partie immergée d'un navire entre la ligne de flottaison et le point le plus bas de la coque. Le tirant d'eau varie en fonction du chargement du navire.

Transbordement

action de faire passer la marchandise d'un navire vers un autre navire sans passer par un lieu de stockage.

Transitaire

ou commissionnaire de transport, intermédiaire logistique qui coordonne les différents modes de transports pour l'acheminement d'une marchandise.

S**Supply-chain**

terme anglais désignant la chaîne logistique. Elle désigne les différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement, de l'achat des matières premières à la livraison du produit au client.

V**Vraquier**

navire transportant des marchandises solides en vrac (céréales, sable, granulats, etc).



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
02 79 18 05 00